

Bulletin Municipal



Dans ce numéro :

Édito	2
Activités municipales	
Taxes - Impôts	3
Recensement militaire	
Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG)	4
Indicateurs de la population	
Locations	5
Travaux 2017	6
Prévisions 2018	
Fréquences de la TNT	7
	8
Vie sur la commune	à 9
	10
Vie scolaire...	à 11
	12
Shivani Hatha-Yoga	
Animation Anglais	12
Commémoration du 11 nov	
Club de Loisirs Mazonnais	13
ARSEM	
Gym volontaire	14
Association de chasse	
Foyer Culture et Détente	15
Association Dons du Sang	16
Recensement INSEE de la population 2018	17
Coordonnées médecins	18
Agenda des manifestations	
Etat Civil	19

Numéro 28

Janvier 2018





VOEUX DU MAIRE

Directrice de la publication :
Maryse CHASSELOUP

Rédaction,
mise en page et impression :
Brigitte BERTRAND
et Elise KLEBANOWSKI

Crédit photos :
Mairie

Chers Mazonnaises et Mazonnais,

La commune de Mazon est passée membre de la Communauté de Communes de l'Estuaire depuis le 1^{er} janvier 2017, cette année nous a permis de tout mettre en place, et j'espère que vous en êtes satisfaits. Je remercie M. PLISSON pour nous avoir accueillis.

De nouveaux services sont à votre disposition : comme la distribution de colis alimentaire (sur inscription), le Noël de la CCE pour les enfants des plus démunis, et pour tous : le bus des curiosités, le bateau des curiosités, les sorties organisées pour les jeunes... (pour tous renseignements se rendre à la mairie).

Notre nouvelle communauté de communes nous a octroyé une subvention de fonctionnement de 147 000 € et une subvention d'investissement de 23 000 €.

Nous avons pu faire quelques travaux :

- *L'aménagement des toilettes de la salle des fêtes pour les rendre accessibles aux handicapés
- *le changement des portes intérieures et extérieures
- *la réfection de l'ancienne salle de catéchisme pour les cours d'anglais
- *la mise aux normes du cimetière : enlèvement des cailloux et semis de pelouse
- *achat de matériel pour le service technique

Nous remercions M. Philippe MADRELLE, sénateur, pour la subvention accordée concernant le remplacement des huisseries du presbytère.

De plus, notre MICHEL a été absent quelques mois pour cause de santé. Vous avez donc pu remarquer que MARCEL est venu le remplacer. Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait une deuxième personne pour que la commune puisse être entretenue le mieux possible. C'est pourquoi, à compter de janvier 2018, nous emploierons donc Marcel à mi-temps, et le Maire d'EYRANS a accepté de l'embaucher pour l'autre mi-temps.

Cette année la commune a organisé le marché de Noël, avec l'aide financière de M. RABOUTET, qui a offert la mini ferme, celle du FOYER CULTURE ET DETENTE, qui a offert les jeux de la pêche aux cadeaux. Et le concert de la chorale Jaufré Rudel, ainsi que la prestation de JOJO BULLES avec son manège écologique, offerts par la mairie. Merci à tous les bénévoles, aux financeurs et aux Cannes Majors de l'Estuaire pour leur défilé.

Merci à ELISE qui, depuis mars dernier, a beaucoup travaillé pour tout mettre en place. J'espère que vous avez pu passer un bon moment. Et encore, un grand merci à M. RABOUTET.

Je voulais rappeler aux parents d'enfants ayant 16 ans dans l'année de ne pas oublier de les faire recenser à la mairie pour pouvoir passer leurs examens.

Nous vous rappelons également que le recensement de la population INSEE aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. **Annick HYDIÉ et Elise KLEBANOWSKI seront vos agents recenseurs.**

Je vais vous laisser feuilleter ce journal, dans lequel Elise vous donne toutes les informations utiles dont vous pouvez avoir besoin.

Merci à toutes les associations de faire vivre notre commune, merci au personnel d'être toujours disponible, merci à mes partenaires conseillers municipaux de m'aider à gérer au mieux cette commune.

Je vous souhaite que l'année à venir vous apporte tous les bonheurs possibles, que la vie soit un cadeau permanent pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

**Bonne année 2018
Et bonne lecture**

Amicalement, Votre maire



MAIRIE DE MAZION

5 Le Bourg
33390 MAZION
Tél. : 05 57 42 10 12
Fax : 09 71 70 19 87
Messagerie :
mairie-de-mazon@orange.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi, mercredi et vendredi

De 9h00 à 12h30

Jeudi

De 14h00 à 18h00

Fermé le mardi

DÉFIBRILLATEUR



**Un défibrillateur est accessible à tous devant la mairie.
En cas de besoin, suivre les consignes données par l'appareil.**



ACTIVITÉS MUNICIPALES



En place depuis le 28 mars 2014, le conseil municipal comprend 15 membres en exercice :

Alain BOURDEAU, Éric SICAUD, Jean-Pierre DARTIER, Michèle COUDERC, Odile MULLER, Bernard PINSON, Yannick DROCHON, Chantal KLEBANOWSKI, Véronique BIROT, Jérôme SEBERT, Didier HOULBRECQUE, Colette CORRE GUITARD, Catherine FAUCONNIER et Guillaume SOULIVET.

Le Maire, Maryse CHASSELOUP préside ce conseil, et chacune des 9 commissions communales :
Voirie ; Finances ; Bâtiments communaux ; Fêtes et cérémonies ; Scolaire ; Urbanisme ;
Toponymes ; Zone Artisanale ; Appels d'offres.

Pour assurer son fonctionnement, notre commune emploie 8 personnes :

- ↳ Brigitte BERTRAND, adjoint administratif
- ↳ Elise KLEBANOWSKI, adjoint administratif
- ↳ Michel FAUCONNEAU, adjoint technique
- ↳ Maryse MORANDIERE, assistante de l'enseignante
- ↳ Odile GRAVELLE, adjoint technique, qui assure la cantine
- ↳ Sylvia POURRESY, assistante maternelle employée conjointement avec la commune d'EYRANS,
- ↳ Annick HYDIÉ, adjoint technique, qui assure aussi la garderie à l'école
- ↳ Marcel WATHELET, adjoint technique

TAXES

TAXE D'ASSAINISSEMENT

Elle est fixée à **1,60 € / m³** + part fixe **11,85 €**.
16 343 m³ d'eaux usées sont traitées sur 6,694 km.



PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concerne les propriétaires d'immeubles soumis à obligation de raccordement, elle est fixée à **1 300 €** (pour les constructions nouvelles et existantes rénovées).

TAXE D'AMENAGEMENT

Elle est fixée au taux de **2,0 %** sur l'ensemble du territoire communal depuis le 05 octobre 2015.

TAXE D'AMÉNAGEMENT DANS LA ZONE I AU

Elle est fixée au taux de **3,0 %** sur la zone I AU du P.L.U.



IMPÔTS :

Taxe d'habitation = 14,65 %

Taxe foncière sur le bâti = 16,20 %

Taxe foncière sur le non bâti = 38,50 %

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE



Tous les garçons et les filles domiciliés dans la commune doivent se faire recenser à la mairie le mois de leur 16^{ème} anniversaire, ou dans les deux mois suivants (se présenter avec le livret de famille et la carte d'identité en mairie).



PLAN PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION (PPNG)

Déploiement généralisé des télé-procédures en matière de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules depuis le 07 novembre 2017



L'Administration du service public souhaite s'inscrire dans l'avenir en s'appuyant sur le numérique. Le plan préfecture nouvelle génération (PPNG) facilite les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de carte grise et permis de conduire.

Ce plan d'envergure devant rénover notre Administration a été annoncé le 1^{er} octobre 2015 par le Ministère de l'Intérieur.

Nous entrons dans la dernière phase du plan d'action. Cette réorganisation permettra en outre aux agents de dégager du temps pour se consacrer à leurs autres missions de service public.

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Des bornes numériques à disposition du public seront mises en service dans les halls d'accueil des préfectures, ainsi que dans les sous-préfectures.

Ces points numériques permettent d'accompagner le public dans l'accomplissement de ses démarches.

Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation évoluent en 2017.

La centralisation de l'instruction des demandes est faite par 58 centres d'expertise et de ressource des titres (CERT) au plan national.

La région Nouvelle-Aquitaine dispose de 5 centres d'expertise et de ressource des titres qui se répartissent ainsi :

- ◇ passeport/carte nationale d'identité : Agen, Angoulême, Guéret
- ◇ permis de conduire : Bordeaux
- ◇ système d'immatriculation des véhicules : Poitiers

Plus d'information : sur le site de l'Agence des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr>
Ou sur <http://www.gironde.gouv.fr>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

POPULATION MUNICIPALE :

514

POPULATION comptée à part :

8

TOTAL :

522



LOCATIONS...

Location du vendredi au dimanche soir

TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES DE MAZION

SALLE DES FÊTES

Habitants de la commune = 120 €

Hors commune = 240 €

Chauffage = 15 €

Caution = 500 €



Le nettoyage de la salle doit être réalisé correctement, sous peine d'être facturé **70 €**.
Une convention est signée avec le locataire responsable.

L'état des lieux d'entrée et de sortie, ainsi que la remise des clés, ont lieu impérativement **le vendredi à 10h et le lundi à 10h**,
sous peine d'une facturation forfaitaire supplémentaire de **50 €**.

Les habitants de Mazion ne peuvent en aucun cas louer la salle à leur nom pour des personnes hors communes.

Nb : Ces consignes sont valables pour les associations de la commune (états des lieux d'entrée et de sortie, nettoyage de la salle et des toilettes obligatoires)

TARIFS LOCATION MATÉRIEL

(UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS DE MAZION)

LOCATION BARNUMS

Barnums (3 x 3m) = 25 € / barnum

Barnums (3 x 6m) = 50 € / barnum

Caution = 300 €



LOCATION TABLES ET BANCS

5 € / ensemble (1 table et 2 bancs)

Caution = 200 €

Les habitants de Mazion ne peuvent en aucun cas louer le matériel à leur nom pour des personnes hors communes.





TRAVAUX 2017



MAIRIE / ATELIER

- ✂ Vidéoprojecteur = 585,00 € *
- ✂ Achat de vitrines extérieures = 724,15 € *
- ✂ Achat d'une débroussailleuse = 647,00 € *
- ✂ Achat d'une tronçonneuse = 379,05 € *
- ✂ Création d'un site internet (en cours) = 1 800,00 € *

ECOLE

- ✂ Achat de mobilier = 659,00 € *

PRESBYTÈRE

- ✂ Changement d'une partie des portes et fenêtres = 10 158,74 € *

VOIRIE

- ✂ Achat de décorations de Noël = 1 049,47 € *

SALLE DE LA CURE

- ✂ Rénovation de l'ancienne salle de catéchisme = 7 532,52 € *

EGLISE

- ✂ Gros œuvre TMH = 2 937,84 €

CARREFOUR GIRATOIRE à La Cafourche

- ✂ Aménagement paysager = 1 164,84 € *
- ✂ Éclairage public = 7 173,00 € *

SALLE ASSOCIATIVE

- ✂ Remplacement d'un cumulus = 442,80 € *
- ✂ Installation de radiateurs = 2 161,85 € *

SALLE DES FÊTES

- ✂ Rénovation des toilettes (accessibilité) = 20 359,49 € *
- ✂ Changement de portes (intérieure et extérieure) = 2 553,76 € *

CIMETIERE

- ✂ Réhabilitation des allées du cimetière = 3 630,00 €

PRÉVISION 2018

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- ✂ Installation de foyers au lotissement Les Sables = 6 551,00 € *
- ✂ Raccordement lotissement Bergeron = 2 852,00 € *
- ✂ Changements des foyers vétustes = 10 003,00 € *
- ✂ Renouvellement des commandes = 14 800,00 € *

EGLISE

- ✂ Peinture des grilles et fenêtres de la sacristie = 1 188,00 € *

LOTISSEMENT LES VIGNES

- ✂ Extension réseaux d'électricité = 15 220,98 € *



LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT LE 23 JANVIER 2018



Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine en 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important. Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert : **des changements de fréquences de la TNT sont planifiés sur 13 phases successives** qui concernent chacune une partie différente de la France métropolitaine.

La 1ère phase (phase 0), en Ile-de-France, a déjà eu lieu en avril 2016, en même temps que le passage à la TNT HD. Les 12 autres phases se dérouleront **d'octobre 2017 à juin 2019**.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) **sont concernés** par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.



Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes lorsque les changements de fréquences concerneront votre zone pour retrouver l'ensemble de vos programmes.

Vous n'avez pas besoin d'acheter un nouveau matériel (téléviseur ou adaptateur) pour continuer à recevoir toutes vos chaînes.

Il vous est possible de demander une aide jusqu'à 6 mois après la date de changements de fréquences indiquée en légende de cette carte.

Si vous ne recevez plus correctement la TNT après les changements de fréquences, l'aide à la réception peut vous dédommager des travaux que vous avez entrepris pour y remédier.

Elle concerne uniquement les résidences principales des foyers concernés.

Son montant est de :

- 120 € maximum, pour une adaptation de l'antenne râteau
- 250 € maximum, pour passer à un mode alternatif à l'antenne râteau (satellite, ADSL, fibre, câble)

Cette aide est réservée aux téléspectateurs qui :

- ont déclaré détenir un poste de télévision sur leur feuille de déclaration de revenus,
- reçoivent exclusivement la télévision en mode hertzien (antenne râteau),
- et sont situés dans une zone couverte par la TNT concernée par les changements de fréquences.

Toute demande doit être accompagnée des pièces justificatives demandées (factures) dans les délais impartis. Pour vous aider dans votre démarche, des modèles d'attestation et de documents sont disponibles en cliquant sur ce lien. L'aide à la réception est attribuée sans conditions de ressources.

Plus d'information : www.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé)





VIE SUR LA COMMUNE...

MARCHÉ DE NOËL du samedi 16 décembre 2017



De 14h30 à 18h30 : Animations de Noël avec :

★ **À 14h30 :** Parade des Cannes Majors de l'Estuaire

★ **À 16h00 :** Concert de chants de Noël par la Chorale Jauféré-Rudel de Blaye

❄️ Mini-ferme, ballons sculptés, vente de barbe à papa, et balades en calèche par l'association CALIFOURCHON.

❄️ Jeux en bois, prêtés par la Communauté de Communes de l'Estuaire.

❄️ Restauration sur place avec le « Tuk Tuk Food ».

❄️ Ventes de produits d'artisans, de viticulteurs et de producteurs.

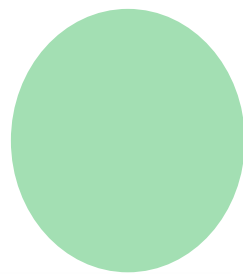
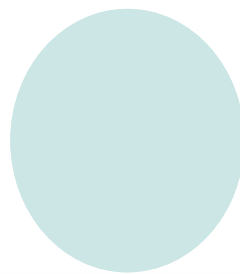
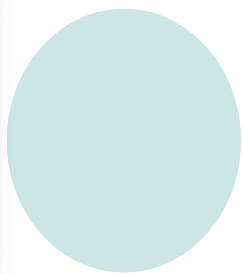
- ❄️ Boissons chaudes offertes par la commune (vin chaud, chocolat chaud, café et jus d'orange)
- ❄️ Traineau et son Père Noël, pour des séances photos par M. Olivier SEGUIN, photographe à Blaye.
- ❄️ Maquillage des enfants par O Natur'elle, institut-spa à Blaye.
- ❄️ Manège écologique, attelage d'une licorne et création de bulles géantes par JOJO BULLES, artiste de spectacle de Cubnezais.
- ❄️ Pêche aux cadeaux, offerte par le Foyer Culture et Détente.

**Ces animations ont été offertes par nos mécènes,
Bernard et Isabelle RABOUTET, et la mairie de Mazion.**

Nous tenons à remercier chaleureusement, M. et Mme RABOUTET, le Château « Fombrion » à Mazion (qui a offert le vin) ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à cette fabuleuse journée.

L'ambiance était au rendez-vous !





MESSE DE MINUIT

La messe de Noël a eu lieu à minuit le 24 décembre 2017 dans l'église « Notre Dame de Mazion », concélébrée par l'abbé SLAIHER et l'abbé GOUZE.



A l'école...

Année scolaire 2017/2018

La garderie assurée par Annick, de 07h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30, est **GRATUITE**.

(réservée aux parents qui travaillent

et exceptionnellement lors de prise de rendez-vous)

SPECTACLE DE NOËL

Ce mardi 12 décembre était une journée chargée pour les 26 élèves de la maternelle mais aussi pour leurs copains du RPI.

Ils sont tout d'abord partis au Rocher Palmer à Cenon pour découvrir le spectacle la « fée des bois » présenté par l'orchestre de Bordeaux. Ils ont adoré découvrir cette salle de spectacle et ces morceaux d'un répertoire classique.

Ensuite, ils ont pu pique-niquer dans la classe avant un repos bien mérité.

Le soir, il y avait le marché de Noël et sa chorale. Nos petits lutins ont adoré chanter devant cette foule et montrer leurs objets réalisés en classe ou lors des TAP.

Grâce à la participation des parents, la coopérative de la maternelle a pu réaliser 150 € de bénéfices qui permettront de financer le projet conte, en cours.



12 décembre 2017





REPAS DE NOËL

Madame le Maire a invité la **maîtresse, Cindy LAURENT**, Monsieur Alain BOURDEAU, premier adjoint et le personnel communal : Maryse MORANDIERE, Odile GRAVELLE, Michel FAUCONNEAU, Brigitte BERTRAND, Elise KLEBANOWSKI, Annick HYDIÉ et Marcel WATHELET (Sylvia POURRESY ne pouvant pas être présente), à venir déjeuner à la cantine le dernier jour d'école avant les vacances de Noël. A cette occasion, Odile nous a préparé un bon repas.

Le repas des enfants est offert par la mairie.



TICKETS DE CANTINE

Le coût du ticket est de 2,20 € pour les enfants et de 3,65 € pour les adultes.

**La vente des tickets se déroule à l'école maternelle de Mazion
par Mme MORANDIERE Maryse.**

ACCUEIL DE LOISIRS « LES FLIBUSTIERS »

L'accueil de loisirs est situé au 23 Ter Route de St Malo à St Seurin de Cursac.
La réservation est obligatoire.

TARIFS pour les habitants du canton de Blaye et nouveaux adhérents à la CCE :

Mode de calcul pour la journée avec repas = $(\text{quotient familial} / 652) \times 7$

Tarif minimum journée = 3 € (ou les mercredis après-midi avec repas) - demi-journée = 1,5 €

Tarif maximum journée = 12 € (ou les mercredis après-midi avec repas) - demi-journée = 6 €

Permanences administratives :
les lundis, mardis et jeudis de 08h30 à 13h00,
et les mercredis de 07h30 à 18h30.

Tél : 05 57 32 45 36 ou 06 80 21 19 97





SHIVANI HATHA-YOGA



Le Hatha-Yoga est un moment de ressourcement. C'est une science de l'âme et du corps qui ne fait pas intervenir la compétition ou la performance. Être simplement à l'écoute de soi et du souffle.

Les cours de Yoga ont lieu toutes les semaines, sauf vacances de Noël, de février et jours fériés.

COURS D'ESSAI OFFERT

Les cours sont ouverts à tous (âge et conditions confondues). Vous serez accueilli à tout moment de l'année.

- ◇ **Tarif à l'unité = 6 € par achat de tickets (par 5 ou 10)**
- ◇ **Cotisation annuelle à la Fédération Française de Hatha Yoga (obligatoire) = 32 € par personne**

Inscription avec certificat médical.

Salle des fêtes de MAZION

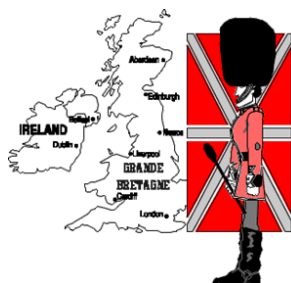
Tous les lundis de 18h30 à 20h00.

Matériel : tapis de gym ou de yoga, un plaid, un coussin, et une tenue souple et confortable.

Contact : Stéphanie au 06.79.57.94.10

ANIMATION ANGLAIS

Si vous avez besoin de parler anglais pour : Voyager, Travailler, Améliorer votre mémoire, Loisirs, Études... **Venez nous rejoindre !**



Enfants et adolescents

Soutien scolaire pour les collégiens et lycéens, en cours particuliers ou en groupes.

Enfants scolarisés en Primaire :

les mercredis après-midi pour découvrir l'anglais et les pays anglophones.
Minimum de 6 participants pour les groupes.

Adultes

Des cours d'anglais pour adultes avec une animatrice anglaise, diplômée et très expérimentée. Apprendre, approfondir et pratiquer la langue dans une ambiance cool et fun.

Beaucoup de convivialité autour d'une tasse de thé ou café avec des gâteaux anglais dans une salle confortable et lumineuse.

Trente cours de deux heures. Minimum de 6 participants pour les groupes.

Animations à thèmes

Des matinées ou soirées organisées et dédiées à pratiquer l'anglais avec des anglophones !
Gratuits pour nos élèves et payant pour les non élèves.

Parler, jouer et communiquer en anglais pour améliorer votre vocabulaire et votre accent !

Des sorties aux thèmes anglophones (dates à confirmer ensemble).

Voyage en Angleterre pour les élèves adultes en Avril 2018 à confirmer (places limitées).

Pour plus de détails concernant les inscriptions,

dates, prix, niveaux et horaires :

Salle à côté de l'église

Contact "Animation Anglais" :

Tél. : 06 89 29 61 22





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le rassemblement a eu lieu **le samedi 11 novembre 2017** à 11h15
devant la mairie.

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts à 11h30.

Julie SICAUD a ajouté son sourire à cette célébration solennelle.

Ce rassemblement a été clôturé par un vin d'honneur offert par la
municipalité, à la mairie.

CLUB DE LOISIRS MAZIONNAIS



Comme tous les ans, le Club des Loisirs Mazionnais termine son année avec un repas, suivi du passage du Père Noël.

Le Club essaie de maintenir quelques activités qui font toujours plaisir à une centaine d'adhérents qui sont heureux de retrouver les enfants de l'école pour fêter les rois, et partager d'autres activités para-scolaires.

Les réunions ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois.

En 2018, une assemblée générale se tiendra le 13 février à 10h., suivi d'un repas à la Salle des Fêtes.

Le conseil d'administration sera à renouveler, aussi nous invitons tous ceux qui voudraient se joindre à nous pour rejoindre les effectifs.

Ambiance et convivialité assurées...
Bonne année et bonne santé à tous !

ARSEM



Le 16 Décembre 2017, le marché de Noël initié par la municipalité a été l'occasion d'animer le centre bourg et de mettre en valeur un des fleurons de notre commune à savoir : L'église « Notre Dame de Mazion »,

En ce jour radieux au soleil éclatant, et combien inespéré en ces temps de grisaille, nos concitoyens et tous ceux dont les pas se sont dirigés vers notre petite commune, ont pu apprécier outre la présence des artisans et commerçants, les diverses distractions proposées et notamment, la « mini ferme » de l'association Califourchon et ses animaux parfois exotiques.

Nous savons gré à M Raboutet, notre fidèle mécène, de l'aide financière consentie.

Cette journée a également permis à nos visiteurs d'admirer l'intérieur de l'église si splendidement restaurée tout en savourant les chants de Noël dont nous a régala la chorale Jaufre Rudel.

Plaisir des yeux renouvelé lors de la célébration, le 24 Décembre 2017, de la messe de minuit.

Réjouissons-nous donc que ce lieu de culte soit également un lieu de vie accueillant et chaleureux et que : « la fréquentation de notre église (puisse) mettre un coin de bleu dans le cœur de tous.»
Citation extraite du livre de l'abbé René Banneau – A l'ombre de mes clochers





GYM VOLONTAIRE MAZION-ST SEURIN DE CURSAC

Cette saison, nous avons démarré avec un nouveau bureau, en effet Mme ROUX Maryline est notre nouvelle secrétaire et Mme SALIS Claire, notre trésorière.

Par les temps qui courent, ce n'est pas évident de trouver des bénévoles.
Merci à ces bonnes âmes!

Mme BAYARD Agnès, notre secrétaire adjointe - maintenant – a reçue des mains de M. PLISSON et Mme CHASSELOUP, Maire de Mazion, une médaille récompensant les bénévoles des associations. En effet, depuis 22 ans, elle tenait le secrétariat de la gym d'une main de maître. Merci à elle et félicitations!

Nos cours de gym se passent à la salle des fêtes de Mazion :

- * **Mercredis de 18h45 à 19h45 : Zumba, suivi de 20h à 21h : Fitness avec Alexandre KENT**
 - * **Jeudis de 18h à 19h, puis de 19h à 20h : Pilates avec Florence PLANTEUR**
- Et bien sûr dans une bonne ambiance.

Un grand merci à Mme CHASSELOUP Maryse et son conseil municipal pour son soutien.

Une bonne année à tous et toutes, et faites du sport...

COURS D'ESSAI GRATUIT

Inscription avec certificat médical, responsabilité civile, et photo d'identité
Matériel : matelas de gym, ballon pour le pilates, serviette éponge, baskets obligatoires, bouteille d'eau

Renseignements : Mme Muriel POIRAUDEAU, Présidente
Au 05 57 42 87 65 ou 06 85 93 02 01



**Venez vous détendre et profiter des bienfaits de la gymnastique
dans une ambiance sympathique et conviviale.**



ASSOCIATION DE CHASSE



M. CAMALYS Christian, nouveau président, remercie tout particulièrement Mme Claudette HYDIÉ, trésorière, pour l'organisation, ainsi que tous les bénévoles et participants.

**Pour tout renseignement ou réservation,
veuillez contacter :**

M. CAMALYS : 05 57 42 12 33

Ou Mme HYDIÉ : 06 58 02 13 54 ou 05 57 33 14 66

Venez nombreux pour passer un moment convivial !



FOYER CULTURE ET DETENTE



Concours de pétanque 09 septembre 2017



L'année passée le foyer culture et détente a organisé :

- ♫ **18 mars 2017** : Carnaval des enfants
- ♫ **13 mai 2017** : Aide à la commune pour l'organisation du marathon des vins de Blaye
- ♫ **24 juin 2017** : Feu de la St Jean avec repas.
- ♫ **09 septembre 2017** : Concours de pétanque, suivi d'un repas froid (sur INSCRIPTIONS)
- ♫ **16 décembre 2017** : Pêche aux cadeaux au marché de Noël de Mazion

Lors de l'assemblée générale prévue le 23 janvier 2018 à 19h00, nous sommes preneurs de toutes nouvelles idées, initiatives et bonnes volontés.

Je tenais à remercier encore une fois les membres du bureau, la municipalité, les bénévoles pour l'aide apportée lors des manifestations.

Nous comptons sur votre présence et votre participation.



Marathon des Vins de Blaye 13 mai 2017

Manifestations proposées à l'assemblée générale du 23 janvier 2018 :

- ★ Carnaval en février ou mars
- ★ Participation au marathon le 12 mai
- ★ Brocante en juin
- ★ Pétanque en septembre

Renseignements :

Mme Odile MULLER, Présidente
au 05 57 42 25 12





ASSOCIATION pour le DON de SANG **Bénévole du Blayais (ADSB)**

Sur un an, 851 poches de sang ont été collectées sur le site de BLAYE En France, ce sont 10 000 poches par jour qui sont nécessaires pour satisfaire les besoins hospitaliers. Pour donner son sang, il suffit d'être en bonne santé, être majeur et avoir moins de 70 ans révolus, être reconnu apte au don par le médecin de l'EFS (Etablissement Français du Sang) responsable de la collecte.

A chaque collecte, les donneurs sont accueillis par les bénévoles de l'ADSB qui remettent à chacun un questionnaire santé. En toute confidentialité, chaque donneur est consulté par le médecin responsable de la collecte ; à l'appui du questionnaire dûment complété, il détermine l'aptitude du donneur à se diriger vers l'infirmière. Encore 5 minutes et le donneur se retrouve autour d'une table garnie où une collation, nécessaire et obligatoire, lui est servie : au choix charcuterie, blanc de poulet, fromage, biscuits, jus de fruit. Le périple aura duré 1 heure, 1 heure grâce à laquelle le donneur aura contribué à sauver une vie.

Il arrive que le médecin décide de ne pas permettre au « donneur » d'aller jusqu'au bout de sa démarche ; les motifs, quelquefois un peu déconcertants, sont toujours médicalement justifiés. Son verdict, guidé uniquement par le critère de sécurité, doit donc être admis et respecté. Pour tous renseignements complémentaires, vous avez la possibilité de contacter directement l'EFS, ou vous pouvez vous adresser à un membre de l'Association, notamment à l'occasion d'une collecte.

Jeudi 14 Décembre 2017, ce fut la dernière collecte de l'année et, cela est devenu une tradition, elle a été animée par M. Père Noël en personne. Grâce à l'intervention de notre présidente de l'Union Départementale : Madame Catherine COFFIN, M. Père Noël a été généreux. Des places gratuites ont été offertes aux nouveaux donneurs et à leurs parrains pour une représentation du cirque MEDRANO au Bouscat ; quelques autres places ont été distribuées par tirage au sort.

Notre association s'implique également dans le Don de Moelle Osseuse ; comme tous les ans, elle était représentée lors des manifestations de sensibilisation organisées par l'EFS, Place de la Victoire à Bordeaux. Vendredi 1^{er} Juin 2018, nous programmons à Blaye dans la grande salle de l'ancien tribunal -mise gratuitement à notre disposition par M. le Maire- la rediffusion du film « Le Rayon Vert » tiré de la pièce de théâtre du même nom qui traite de ce sujet d'une façon particulièrement ludique. Plusieurs personnalités médicales et théâtrales nous ont assurés de leur concours et animeront les débats qui suivront la projection.

En 2018, le programme des collectes s'annoncent ainsi :

<u>DATE</u>	<u>LIEU</u>	<u>HORAIRES</u>
Jeudi 22 Février	salle Liverneuf	10 H00 – 13 H30 et 15 H00 – 19 H00
Mercredi 25 Avril	Mairie	10 H00 – 19 H00 (non STOP)
Jeudi 28 Juin	salle Liverneuf	10 H00 – 13 H 30 et 15 H00 – 19 H00
Jeudi 19 Juillet	« «	15 H00 – 19 H00
Jeudi 09 Août	« «	« «
Jeudi 11 Octobre	« «	10 H00 – 13 H30 et 15 H00 – 19 H00
Jeudi 13 Décembre	« «	« « « «

Toute l'équipe de l'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse leurs meilleurs vœux réussite, bonheur, santé et d'excellentes résolutions pour 2018.

Anne-Marie, Sylviane, Valérie, Virginie, Bernard, David, Jean-Pierre, Michel.





RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.

Le recensement de la population se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2018.**

Désormais, chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par **internet**.

À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Comment ça marche ?

Avant la collecte : Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte : Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte : Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



COORDONNÉES UTILES



Coordonnées médecins généralistes		Coordonnées pharmacies		
Dr HAMM Sophie	31 rue St Romain - Blaye 05 57 42 05 81	Ph. De l'Alliance	Blaye 05 57 42 01 06	
Dr BIDABÉ Martine		Ph. SADERNE	Blaye 05 57 42 10 67	
Dr LEVREAU Aurore		Ph. VIRIOT	Blaye 05 57 42 11 79	
Dr BALDES Brigitte	Maison de santé 1 rue Nicole Girard Mangin - Blaye 05 57 94 42 42	Ph. GACHET	Berson 05 57 64 35 31	
Dr MARMIESSE Philippe		Ph. LE BIHAN/BOISSON	St Seurin de C. 05 57 42 18 19	
Dr BROQUAIRE Jérôme		Pour les pharmacies, la garde s'effectue De 9h00 à 12h30 Et de 14h00 à 19h00. En cas d'urgence, c'est le médecin qui contactera la pharmacie de garde, et vous en communiquera les coordonnées. <u>NUMÉRO D'URGENCE</u> 17 18 15 112 Gendarmerie Pompiers Samu Sur les portables <u>NUMÉRO URGENCE GAZ</u> N° vert : 0800.47.33.33 (appel gratuit)		
Dr GROS Jean-Marc				
Dr DUMARTIN Véronique				
Dr DUSSAUD Michel				
Dr JOLLY				
Dr CARTRON Patricia				
Dr MOTA Cécile	1 rue du stade - Cartelègue 05 57 64 53 66			
Dr SUREAU Christophe				
Dr SIRIMOUKHOUNE	16 avenue du Bourg - Berson 05 57 64 31 32			
Dr LECORNÉ David				

Professionnels exerçant à la Maison de Santé de Blaye



DR BA / Dr MALERET	Chirurgiens - Dentistes
Mme BOUQUET	Sage-Femme
M. et Mme SAINT HILAIRE DELMAS / Mme ROBIN	Podologues
Cabinet ALIX DELBOS / Cabinet de la Citadelle	Cabinets infirmiers
Mme LEBRUMENT	Psychologue
Mme GUILLON	Diététicienne
Dr AHMED YAHIA F.	Dermatologue
Dr AHMED YAHIA M.	Cardiologue
Dr ELISE	Angiologue

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER

- ★ 20 janvier 2018 : Vœux de la commune

MARS

- ★ 17 mars 2018 : Carnaval des enfants
- ★ 18 mars 2018 : Repas communal (offert pour les plus de 65 ans)
- ★ 24 mars 2018 : Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves Mazion-Eyrans

MAI

- ★ 8 mai 2018 : Commémoration du 08 mai
- ★ 12 mai 2018 : Marathon des Vins de Blaye

JUIN

- ★ 23 juin 2018 : Kermesse des écoles Mazion-Eyrans



ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

- ✂ DAUDET Mahé né le 12 janvier 2017
- ✂ BERCHEL BOSSUET Tyah née le 22 juin 2017
- ✂ GINIE Énola née le 15 juillet 2017
- ✂ CHASSEING Victor né le 08 octobre 2017



MARIAGES

Se Sont Unis :

- ✂ M. PÉCHEUX Sébastien et Mme FOUGERAS Nathalie, le 17 juin 2017
- ✂ M. GACHON Stéphane et Mme JARD Caroline le 02 décembre 2017

**Tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux époux.**

DÉCES

- ✂ M. KUBLER Claude décédé le 02 février 2017
- ✂ Mme GOMBAUD Lucile ép. BERNAUD décédée le 20 octobre 2017

**Madame le Maire
et le Conseil Municipal présentent
leurs sincères condoléances aux familles.**



Tendres Pensées



COORDONNÉES UTILES

Vie scolaire

Ecole maternelle Lucie Artu de Mazion : 05 57 42 38 60
Activités Péri-éducatives (C.C.E.) : 05 57 42 61 99
Transport scolaire lycée / collège : www.transport-scolaire-blaye.fr

Déchetterie

Lieu-dit Fourneton 33390 Saint Paul de Blaye : **05 57 42 81 51**
Période été : du 01/02 au 31/10 **Période hiver** : du 02/11 au 31/01

SMICVAL

www.smicval.fr ou 05 57 84 74 00

Communauté de Communes de l'Estuaire

38 avenue de la République - 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS
www.cc-estuaire.com - Tél : **05 57 42 61 99**

Urgences médicales

Hôpital de Blaye : 05 57 33 40 00
Centre anti-poisons : 05 56 96 40 80



Vétérinaires

Blaye : 116 rue de l'hôpital = 05 57 42 00 05
Saint Aubin de Blaye : 31 Aux Voinauds = 05 57 32 62 34
Cavignac : 181 ter avenue de Paris = 05 57 68 11 29

Fourrière Intercommunale Groupe SACPA

Téléphone : 05.57.58.25.46
Site internet : <http://www.groupesacpa-chenilservice.fr/>
Adresse : 5 Terrier des Pageots—ZI des Pins
33820 Saint-Aubin-de-Blaye

RAPPEL :

Les chiens ne doivent en aucun cas être laissés en divagation, de jour comme de nuit,
sous peine d'être emmenés à la fourrière.



**Comme chaque année, nous nous évertuons à rappeler les règles de
bonne conduite de tout citoyen qui se respecte,
peut-être un jour, arriverons-nous à faire comprendre à certaines
personnes que la vie en communauté, les relations de bon voisinage,
demandent quelques efforts.**

[Ne pas jeter sur la voie publique](#)